

PROJET D'ETABLISSEMENT

Lycée générale et technologique

Les perspectives se décomposent en 5 Axes

1. Un lycée pour tous,
2. Un lycée adapté à chacun,
3. Un lycée ouvert sur le monde et porteur des valeurs humanistes,
4. Un lycée invitant à l'excellence.
5. Développements futures

Axe 1 : Un lycée pour tous

I.1 Renforcer la réussite scolaire.

I.2 Lutter contre les déterminismes par une action culturelle renforcée.

I.3 Développer le lycée, lieu de vie.

I.4 Améliorer le comportement social et citoyen.

I.5 S'engager dans l'éducation à l'environnement durable.

Objectif : I.1 Renforcer la réussite scolaire

- I.1.1 Préparer les élèves à un examen.
 - Mettre en place des devoirs surveillés selon les besoins
 - Organiser les examens blancs en terminales et en BTS, en 1^o pour le français.
 - Organiser des oraux blancs en français et en langues 2.
- I.1.2 Développer le travail personnel.
 - Mettre en place des études dirigées en seconde, selon les besoins individuels.
 - Mettre en place des dispositifs de soutien et d'approfondissement.
- I.1.3 Valoriser les réussites lors de la remise des diplômes

Objectif : I.2 Lutter contre les déterminismes par une action culturelle renforcée.

- Offrir à tous les élèves des possibilités de découvertes culturelles sous toutes les formes, arts "classiques", peinture, sculpture, littérature, photos, ..., cinéma, musiques, danse, notamment par des conférences et ateliers.
- Créer une instance officielle, véritable équipe culturelle qui serve de cellule de réflexion et de recherche pour arriver à offrir aux élèves une véritable vie culturelle lycéenne. Elle pourrait associer des enseignants, des élèves et des parents. Les programmations, en s'appuyant sur l'amphithéâtre et le CDI, veilleront à s'adresser au maximum d'élèves.

Objectif : I.3 Développer le lycée, lieu de vie.

- Les élèves passent une part importante de leur semaine au lycée, notamment les internes. En dehors des cours, ils doivent pouvoir trouver des lieux de détente et d'épanouissement personnel qui favorisent l'autonomie, la prise de responsabilité, le travail personnel et collectif.
- Le foyer des élèves en est l'acteur principal.
- Les espaces de détente seront développés, notamment par l'extension extérieure de la cafétéria.
- L'étude surveillée et une salle de travail de groupe sont à disposition.
- L'aménagement de la soirée des internes comporte non seulement des études surveillées, mais aussi des espaces d'accès à l'informatique, aux ressources du CDI et au foyer.

Objectif : I.4 Améliorer le comportement social et citoyen

- Améliorer la lisibilité des droits et devoirs des Lycéens.
- Développer les actions et initiatives citoyennes, les actions de prévention contre les addictions notamment avec le CESC.
- Expliciter le règlement intérieur pour s'approprier les règles de vie du lycée.
- Mettre en valeur le respect sous toutes ses formes.
- Accompagner les initiatives des lycéens.

Objectif : I.5 S'engager dans une démarche d'éducation à l'environnement durable

- Faciliter l'introduction dans les formations des démarches d'éducation vers l'environnement durable.
- Mettre en place une véritable stratégie alliant des objectifs de formation et des objectifs de gestion du lycée.
- Organiser des conférences et visites.
- Créer une commission d'animation des projets.

Axe 2 : Un lycée pour chacun,

II.1 Améliorer l'accompagnement individuel.

II.2 Nourrir l'accompagnement par le dialogue individuel avec les élèves et les familles.

II.3 Permettre à chacun de développer ses atouts.

II.4 Accompagner les publics à besoins particuliers.

Objectif : II.1 Améliorer l'accompagnement individuel

- *En fonction des moyens disponibles, le lycée développe l'accompagnement en petits groupes et adopte les stratégies nécessaires pour lutter contre le décrochage. En classe de seconde, un bilan-diagnostique anticipé facilite la mise en place des actions.*
- *Aide disciplinaire*
- *Aide méthodologique*
- *Aide aux devoirs*
- *Tutorat*
- *Un espace de soutien pourrait être développé.*

Objectif : II.2 Nourrir l'accompagnement par le dialogue individuel avec les élèves et les familles.

- *L'élève, adulte en devenir, chemine avec l'appui des équipes pédagogiques et des parents. Le dialogue permet de donner du sens aux apprentissages et de créer un climat de confiance.*
- *En seconde, les équipes pédagogiques présentent le travail de l'année dès le début de l'année. En fin de 1^o trimestre, une réunion individuelle est organisée sur rendez-vous. Au deuxième trimestre une concertation s'adresse aux élèves qui présentent des projets d'orientation inachevés.*
- *En Première et terminale, le dialogue à l'initiative des familles ou des enseignants est privilégié. Une réunion individuelle, sur rendez-vous pourrait remplacer la réunion collective de rentrée en terminale, ce temps pourrait être consacré à un échange sur l'orientation.*
- *Des expériences de réunion d'élèves sur temps banalisés seront expérimentées.*

Objectif : II.3 Permettre à chacun de développer ses atouts

- *La diversité des parcours du lycée offre une large palette pour mettre en valeur les qualités spécifiques des lycéens. À cela s'ajoute les classes du pôle espoir, les classes aménagées pour les sportifs, les différents ateliers artistiques et les projets qui favorisent la prise de confiance en soi.*

Objectif : II.4 Accompagner les publics à besoins particuliers.

- *PAI et PPS*
 - *a) Les projets d'accueil individualisés (PAI) et les projets personnalisés de scolarisation (PPS) permettent la prise en compte de difficultés de santé ou de divers handicaps. Ils font l'objet d'une attention particulière.*
 - *b) Détecter les élèves nécessitant un PAI, un PPS.*
 - *c) Présenter le handicap de l'élève et justifier en classe la présence de l'AVS.*
 - *d) Mettre en place un contrat avec les autres élèves si besoin (self, intercoures, ..)*
- *La classe ENAF prend toute sa place dans cet objectif. Ces élèves sont intégrés progressivement en fonction de leurs capacités.*
- *Le pôle relais permet de rechercher des solutions pour les élèves qui se trouvent en phase d'abandon de scolarité.*
- *Passer le relais aux personnels spécialisés pour les élèves rencontrant des difficultés sociales, familiales, matérielles. PAI : projet d'accueil individualisé ; PPS : projet personnalisé de scolarisation ; AVS assistant de vie scolaire*

Axe 3 : Un lycée ouvert sur le monde et porteur des valeurs humanistes.

III.1 Valoriser et impulser l'apprentissage des langues.

III.2 Soutenir les actions de découvertes scientifiques.

III.3 Approfondir les liens avec les acteurs économiques locaux.

III.4 Développer la pratique des arts.

III.5 Soutenir la pratique du sport.

Objectif : III.1 Valoriser et impulser l'apprentissage des langues.

- *Le développement de la construction européenne, l'ouverture internationale croissante des économies, la multiplication des échanges culturels, élèvent désormais au rang d'impérieuse nécessité la maîtrise d'une ou plusieurs langues et rendent souhaitable la formation du plus grand nombre d'élèves à un bon niveau, assorti d'une connaissance approfondie de la culture des pays étrangers.*
- *Développer la mobilité par les stages en entreprise à l'étranger (bourses Explora)(Inde, Mali, Tchèque, ...Allemagne..)*
- *Soutenir les partenariats, les échanges scolaires et les voyages.*
- *Valoriser le rôle des assistants étrangers.*
- *La section européenne occupe une place essentielle pour stimuler l'attention sur l'apprentissage des langues.*

- *L'enseignement du chinois et l'atelier japonais pourraient donner naissance à une section orientale.*
- *La diversité des langues est soutenue et fait l'objet d'une communication adéquate.*
- *S'inscrire dans les programmes pour recevoir des lycéens étrangers.*
- *Accueillir les correspondants étrangers des élèves.*

Objectif : III.2 Soutenir les actions de découvertes scientifiques.

- *Développer la curiosité scientifique et inciter notamment les jeunes filles, à l'engagement dans les cursus de formations supérieures.*
- *Organiser des conférences scientifiques.*
- *Rencontrer des chercheurs.*
- *Participer à la fête des sciences.*
- *Proposer le café-sciences à la cafétéria pendant le temps de midi.*

Objectif : III.3 Approfondir les liens avec les acteurs économiques locaux.

- *La découverte de l'entreprise, la rencontre des professionnels, les conférences économiques, les relations-écoles entreprises sont encouragées.*
- *Les élèves de seconde suivent un stage en entreprise au mois de juin, selon le calendrier des examens.*
- *Des conférences et débats sur le fonctionnement, l'organisation et la création des entreprises sont proposés.*
- *Invitations de professionnels sur des thèmes technologiques.*
- *Valorisation des jeunes filles dans les filières industrielles.*

Objectif : III.4 Développer la pratique des arts

- *Le projet culturel du lycée a pour objectif d'ouvrir aux élèves l'accès au patrimoine culturel dans son ensemble et à la création sous toutes ses formes. Il propose aux enseignants et aux élèves des situations valorisantes qui permettront de renforcer l'épanouissement personnel et de stimuler l'esprit critique. Il contribue à l'égalité des chances et à la démocratisation culturelle. Ces actions privilégient une approche concrète de l'art et de la culture, et font une large place à la rencontre avec des personnalités du monde des arts et avec les métiers qui lui sont liés, à la fréquentation de lieux de création et de diffusion des œuvres.*
- *Collaboration avec la cité des Arts, atelier théâtre, club photo, collaboration avec l'école du cirque, rencontres d'écrivains, de cinéastes, ...*

Objectif : III.5 Soutenir la pratique du sport

- *Les activités sportives participent à l'épanouissement personnel, à la santé des lycéens et à l'appropriation des règles de vie sociale. L'association sportive participe pleinement à construire un climat positif dans l'établissement. Elle propose des activités variées et des temps forts comme les sorties skis et les matchs inter-classes.*

•

Axe 4 : Un lycée invitant à l'excellence

IV.1 Stimuler l'envie d'apprendre et de poursuivre des études ambitieuses.

IV.2 Développer la construction du projet professionnel ou de poursuite d'études

Objectif : IV.1 Stimuler l'envie d'apprendre et de poursuivre des études ambitieuses.

- *Développer les actions d'approfondissement en terminale, éventuellement en première, pour encourager notamment les élèves boursiers à entreprendre des études difficiles.*
- *En ES et L, poursuivre le parcours de préparation à l'entrée en hypokhâgnes et à sciences PO.*
- *En S, poursuivre le parcours de préparation à l'entrée en MPCI, PCSI, PTSI.*
- *Proposer des élèves au concours général.*
- *Participer aux actions internationales, Rallye sciences, Olympic quiz...*

Objectif : IV.2 Développer la construction du projet professionnel ou de poursuite d'études

- *IV.2.1 À chaque niveau sont organisées des actions d'information et de réflexion sur le projet personnel.*
 - *Informations dans les classes sur les parcours.*
 - *Ateliers thématiques sur les filières de formation.*
 - *Ateliers de recherche personnelle.*
 - *En première et terminales, les élèves participent aux actions d'information sur l'enseignement supérieur. Journée du lycéen avec l'université, Salon de l'étudiant, Forum des formations du lycée.*
- *IV.2.2 A chaque niveau, le dialogue individuel est organisé :*
 - *En classe de seconde, suite aux vœux provisoires du deuxième trimestre, les familles sont invitées à un moment de discussion lorsque le conseil de classe estime qu'il y a inadéquation.*
 - *En classe de première : au deuxième trimestre, les élèves formulent leur premier projet au moyen de la fiche dialogue.*

- *En classe terminale : au mois de février, un conseil de classe intermédiaire fait le point sur le projet de poursuite d'études formulé sur la fiche dialogue.*

Axe 5 : Développements futurs

- *Maintenir, consolider, diversifier le pôle général.*
- *Envisager l'ouverture d'une STG.*
- *Trouver des suites d'études à la filière STL.*
- *Envisager la démarche lycée des Métiers.*
- *Développer des formations en apprentissage dans les secteurs d'activités du lycée.*
- *Renforcer l'image et l'audience de l'établissement.*
- *Développer l'usage des TICE et s'inscrire dans les projets d'ENT.*
- *Poursuivre la modernisation du site internet et de l'intranet du Lycée.*
- *Améliorer le dispositif de communication interne.*